Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 35 (1897)

Heft: 25

Artikel: Salade japonaise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196327

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Daniel n'oublia point la leçon, car quelques jours plus tard, une voisine passant près du cheval de son maître, il s'empressa de la faire éloigner en lui criant: « Prenez garde, madame, car il lui arrive quelquefois de lever le fond. »

Ouna vesita d'écoula.

Quand lè bizès dè Févrà sont passaïès et qu'arrevè Pâquiè on fà dein ti lè veladzo lè vezitès d'écoulès, po vâirè se clliâo qu'ont fé lào dou z'ans dè catsimo et que vont coumeniyî sont dâi lulus d'attaque et po férè assebin montà de n'écoula dein ne n'autro lè dzouvenès que sont avanci et qu'ont lo mi recordà.

Clliao vezitès sè font ti lè z'ans et s'agit pas de l'ài alla avouè sè z'haillons dè ti lè dzo, ka lè pe fortès tètès dè l'eindrai vignont assebin à l'écoula, revous dè la demeindze po inspettà clliao bouébo. L'ai sont bin n'a quieinzanna, ka, hormi lo régent, l'ai a adé lo syndico, lo menistre, qu'est Présideint dè la coumechon d'écoulès et ti le municipau avouè lo secretèro et lo boursié.

Dè coutema, on coumeincè clliâo vesitès dè boun' hâorè, po avâi pe vito fé et d'a premi n'y a quasu què lo menistre et lo règent; lè zautro s'amînont tsau pou, tot ein dépétoleint. Mâ ao picolon dè dix z'hâorè, sont ti quie, kâ, ein cè momeint, l'ont la mouda dè bailli condzi quoquiè menutès ài z'einfants po allà medzi dâi naveltès âobin djuï âi botons et, tandi cè teimps, clliào grossès nuquès s'ein vont à la tsambra derrâi dè la pinta dè coumouna po rupa sâi on fédze dè vè, sâi n'a salare âi z'ào et âo fremâdzo et dè bio savâi que s'ein baillont à remollie mor et que ne bâivont pas à la cassa, kâ cein ne lâo cotè rein; lo boursier sâ dza d'avance que faut cein marquà à la reintse dai frais généraux.

Quand l'ont la pansa bin cotaïe et que l'ont déserrà d'on cran la teretta dè derrài dè lào tsaussès, revignont à l'écoula et vouaitont lè cahiets dài bouébos ; l'ao font férè assebin dài divisions et dài régles su la plliantse naîre, lè font recità l'histoire biblique; on lè fà camina lè z'ons après lè z'autro à la carta po la jografie et ti clliào gaillà sont adé quie po attiutà se lo bouébo sà bin se n'affère et marquont lè notès.

Cé commerce va bin on dzo âobin dou; mâ, quand on est ein retâ po fochérâ et que faut dzoure quie tota n'a senânna permi la marmaille po oure tot lo teimps chiffres, histoires et jografi, que la pe granta eimpartia dâoteimps on lâi compreind gotta, cè trafi coumeince à vo z'eimbêtâ.

L'est cein qu'est arrevà à Rodo Bellon, on vilho municipau que fasai la vesita.

Fasiont recità la jografi et lo gosse à Mouzet qu'avai zu su son belliet l' « Etalie », montravè avouè la badietta.

L'avâi bin su derè le limitès, lè détroits, lè montagnès et recitâvè cein tot coumeint « notre père », mâ quand l'a volliu derè lè rivièrès crotsivè destra, ve desài:

« Les principaux fleuves sont le Pò, le Pò... le Pò... le Pò... Po lo férè rassoveni, lo règent coudessài prâo l'âi montrâ lè z'autro rio ein l'âi mormotteint à catson, mâ, motta! lo gosse qu'étài eimbêtâ pè ti clliào gaillà qu'étiont déveron la carta, ne poivè pas allà pe lévè et desài adè:

— Le Pô... le Pô... mâ, pas mèche dè dècrotsi lo resto!

Adon Bellon, que cé commerço eimbêtâvè, fa âo menistre:

— Y nous faut renvoyer ce bouébo à sa place, il me semble qu'il reste trop longtemps sur le Po...!

Ma fâi, ti clliâo gaillâ sè sont met à recaffà et lo règent que sè tegnîvè lo veintro a fè reintra lo gosse dein son banc. C. T. Voyage d'une bouteille. — Au mois de juillet dernier, quelques passagers se rendant de New-York au Havre, à bord du paquebot de la Compagnie générale transatlantique la Bourgogne, se sont amusés à jeter à la mer une bouteille soigneusement bouchée et dans laquelle ils avaient renfermé un billet rédigé en français, anglais et espagnol et ainsi conçu: « 8 juin 1896, au milieu de l'océan. La personne qui trouvera ceci est priée de le renvoyer à l'adresse indiquée au verso. Récompense: un bon verre de whisky au porteur. »

Au nombre des passagers qui avaient écrit l'adresse au dos du billet, figurait M. Ed. Biny du nº 14, Maiden Lane à New-York. M. Biny vient de recevoir de France une lettre d'un M. L. Villedary, qui se dit employé de l'Hôtel de Ville à Biarritz, et qui lui annonce qu'il a trouvé la bouteille contenant le billet en question le 14 avril dernier sur la côte, près de la villa Marcella à Biarritz. La bouteille aurait donc mis à peu près dix mois pour traverser la moitié de l'Atlantique.

Pour enlever les taches de rousseur.

Un médecin donne le procédé suivant, qui a été employé avec succès, pour enlever les taches de rousseur : on lave la peau et on la laisse sécher, puis on l'étire avec deux doigts de la main gauche, et avec un petit pinceau, on applique très légèrement sur chaque tache de l'acide phénique pur. Quand l'application est sèche, l'opération est terminée. La peau devient blanche et la légère sensation de brîlure disparaît au bout de quelques minutes. Il ne faut pas toucher à la croîte légère qui se forme après la cautérisation. Elle tombe toute seule au bout de huit ou dix jours, laissant une coloration rose qui est bientôt remplacée par la couleur naturelle de la peau.

Fêtes de Grandson. — La première grande répétition générale a eu lieu dimanche, sur la scène. Tous les acteurs ont rendu leurs rôles d'une façon très satisfaisante, de même que les figurants. Peu ou point de crochets, résultat d'une bonne préparation, cela soit dit à la louange de M. Berton, notre aimable et excellent régisseur.

Les acteurs et figurants étaient costumés et armés. Les décors, qui sont splendides, ont admirablement fonctionné.

Que dire des costumes, si ce n'est qu'ils ont dépassé l'attente de chacun comme beauté, variété et bon goût. C'est partout du velours, de la soie, des pierreries. Les costumes de Charles le Téméraire, de sa cour, ceux des chefs suisses et de beaucoup d'autres acteurs, sont absolument neufs et d'un éclat sans pareil.

Le tout sera grandiose, quoi!

La première représentation a lieu aujourd'hui, les suivantes sont fixées au 20, 26 et 27 juin.

Souscription C.-C. Dénéréaz. — Le comité qui s'est constitué dernièrement pour élever un modeste monument à la mémoire de C.-C. Dénéréaz, vient d'adresser à cet effet un chaleureux appel à tous ceux qui ont pu apprécier ce que cet homme excellent et si généralement regretté a fait pour le développement du chant dans notre pays.

Cet appel que nos journaux ont pu publier avant nous, retrace en détail tous les mérites de celui qui en est l'objet, toutes les aimables et généreuses qualités qui lui avaient attiré de si nombreuses sympathies. Nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui; mais le Conteur Vaudois, qui doit tant à M. Dénéréaz, s'empresse de s'associer à cette œuvre de reconnaissance.

Une souscription est déposée à notre bureau, et toutes les souscriptions, même les plus modestes, seront reçues avec le plus grand plaisir. Mouches et chevaux. — Pour éloigner les mouches des chevaux, on conseille le moyen suivant: On trempe une éponge dans une solution di-luée d'acide phénique, et on en lotionne les parties du corps de l'animal les plus exposées aux piqûres des mouches. On dit ce moyen efficace, les insectes ne supportant pas l'odeur de l'acide phénique.

ne supportant pas l'odeur de l'acide phénique.

Salade japonaise. — Vous faites cuire des pommes de terre dans du bouillon; après les avoir coupées en tranches, vous les assaisonnez de sel, de poivre, de vinaigre et d'huile d'olives. Puis vous versez un demi-verre de bon vin de Bordeaux. Cela fait, vous ajoutez des moules cuites au court bouillon avec une branche de céleri. — Un tiers moins de moules que de pommes de terre. — Vous versez votre plat et vous le recouvrez de rondelles de truffes, deux heures avant le dîner, pour que la salade soit bien froide.

Livraison de *juin* de la Bibliothèque universelle: La jeunesse d'Adolphe Monod, par M. Paul Stapfer. — Donna Beatrice, roman par M^{IIe} M. Cassabois. — Dans le monde des fourmis, notes d'un naturaliste, par M. Aug. Glardon. — Michel Bakounine, d'après sa correspondance, par M. François Dumur. — Un projet de rachat des chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Le docteur Breen, roman, adapté de M. W.-D. Howels. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Sous le Consulat, l'ambassade de Prusse avait pour titulaire le baron Luchesini, dont la femme était fort belle, malgré ses formes athlétiques.

La baronne fut présentée un jour à M. de Talleyrand.

— Comment trouvez-vous l'ambassadrice de Prusse ? lui demanda-t-on après la présentation.

— Très bien, répondit-il, mais nous avons mieux que cela dans la garde du Premier Consul.

Une châtelaine, désireuse de se procurer pour sa table de bon beurre, bien naturel, le faisait venir d'une ferme voisine. C'était la petite fille de la fermière qui le lui apportait, l'enfant était gentille et la dame la faisait causer.

— Il est vraiment excellent, ton beurre, mon enfant. Et comment la maman s'y prend-elle pour faire ces jolis dessins sur chaque motte?

— Pardine, mame la comtesse, c'est pas malin, allez, avec not'peigne, c'est tout de suite fait.

On jouait, il y a quelques jours, dans une petite ville du Dauphiné, un gros mélodrame dans lequel figure une troupe de brigands.

Au-dessous des noms des principaux personnages, on lisait sur l'affiche:

« Les rôles des voleurs seront remplis par des amateurs de la ville. »

Par une de ces dernières journées orageuses, le docteur X... arrive chez un de ses malades dont il interroge d'abord la femme.

Le docteur, *s'épongeant le front.* — Eh bien, comment votre mari a-t-il passé la nuit? A-t-il eu beaucoup de fièvre?

– 39 à 40 degrés!

Le docteur, distrait. - A l'ombre ?

L. Monnet.

En souscription jusqu'à pn courant: Au bon vieux temps des diligences.

DEUX CONFÉRENCES DE M. L. MONNET Prix 1 fr. 25.

On souscrit au bureau du *Conteur vaudois* ou par carte correspondance.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howrrd.